

«fait branler le chien», ce n'est pas le chien qui fait branler la queue: les choses sont à l'envers. Il faut remettre cela en équilibre, il faut ramener les choses comme elles doivent être. C'est ce que ne nous a pas dit le ministre des Finances hier dans son discours du budget, et c'est ce qu'ont évité de nous proposer aujourd'hui le représentant du parti progressiste conservateur, de même que le représentant du Nouveau parti démocratique. On a proposé de bonnes intentions, mais on n'a proposé aucune mesure pour appliquer ces bonnes intentions. Il faut enlever la direction de l'économie à ceux qui n'ont pas raison de l'avoir, et il faut la redonner aux représentants du peuple, ceux qui sont élus par le peuple pour le représenter. Ce sont eux qui doivent avoir cette responsabilité-là.

● (1622)

[Traduction]

L'hon. A. C. Abbott (ministre d'État (petite entreprise)): Comme je suis le premier ministériel à parler du budget, monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter le ministre des Finances (M. Chrétien) du travail qu'il a fourni dans des circonstances que l'on reconnaît difficiles. Le ministre nous a présenté un budget prudent, responsable et juste qui prévoit d'importantes mesures visant à stimuler l'économie et démontre aussi éloquemment au pays et à la communauté internationale que le gouvernement assume pleinement aujourd'hui ses responsabilités dans des circonstances contraignantes. Je pense que la réaction sérieuse des journaux tend à le confirmer.

Le critique officiel de l'opposition, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a commenté de façon quelque peu irresponsable, à mon avis, un certain nombre de questions et a omis en grande partie de mentionner les véritables avantages et les points importants du budget. Il nous a fait un très long et très triste exposé de ce qu'il croit être les problèmes de l'économie. Il a surtout parlé de trombones, de paillasons et de ses inquiétudes touchant Petro-Canada, il a fait des déclarations inexactes et menaçantes au sujet de problèmes d'envergure nationale, cependant, il croit fermement à l'avènement d'un gouvernement conservateur en 1979.

Je crois que c'est Samuel Johnson qui a dit que si une personne se remarie, c'est que l'espoir l'a emporté sur l'expérience. Je pense que le public a parfois tendance à oublier les années vécues sous des gouvernements conservateurs. Dieu merci, nous n'en avons pas trop eu, mais ceux qui les ont subis se rappellent vivement leur impétuosité, leur irresponsabilité et leur caractère réactionnaire. Sous R. B. Bennett ou le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), ce furent de tristes et malheureuses expériences.

Quand le député de York-Simcoe nous parle de tout ce qu'il attend du gouvernement Clark, comme il l'appelle, j'ai bien peur qu'il se montre un peu trop excessif ou optimiste dans ses attentes. Comme les députés le savent peut-être, l'année 1979 a été désignée par les Nations Unies comme l'année internationale de l'enfant, mais je ne pense pas que les députés d'en face doivent s'attendre à ce que ce soit l'année du gouvernement Clark. Je ne crois pas que l'année internationale de l'enfant implique automatiquement l'avènement du gouvernement Clark.

Quelqu'un qui viendrait d'arriver au Parlement ou au pays penserait, après avoir écouté le député de York-Simcoe hier soir et aujourd'hui, que le Canada vient de subir dix années désastreuses du point de vue économique et qu'il est au bord de

la faillite financière. Tous les faits contredisent toutefois cette déclaration, et le ministre des Finances l'a démontré hier soir quand il a déclaré, comme l'avait fait le premier ministre (M. Trudeau), que les 362,000 Canadiens de plus ont trouvé un emploi et que nous exportons plus que jamais.

● (1632)

Un rapport récent du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) relativement à l'enquête annuelle sur les projets d'investissement des grandes entreprises au Canada, révèle un affermissement très prononcé des projets d'investissement. Autrement dit, toutes les mesures et tous les indices qu'on recueille ça et là révèlent que l'économie, loin d'être dans un état languissant et déplorable comme le député voudrait en convaincre les Canadiens, donne au contraire, des signes de reprise. Et le bilan des dix dernières années est beaucoup plus positif qu'il ne le laisse entendre.

Il suffit d'ailleurs de consulter la statistique de l'OCDE pour s'en rendre compte. C'est ainsi que l'on constate que le taux de croissance de la population active au Canada de 1968, à 1977, a été le plus élevé de tous les pays membres. On constate également, en ce qui concerne la hausse du coût de la vie en 1978, que les États-Unis ont été les moins touchés, suivis du Canada, puis de l'Allemagne de l'Ouest, de la Suède et de la Suisse, de la Belgique, du Danemark, pays qui auraient obtenu de bien meilleurs résultats que le Canada si on en croit les propos tenus hier soir et aujourd'hui par le député. Quant aux aliments, c'est au Canada qu'ils ont été les moins chers en 1978, et les États-Unis viennent au second rang. Et le Canada occupait la première place de 1968 à 1977, pour ce qui est de la croissance du produit intérieur réel. On parle beaucoup du besoin de stimuler l'habitation grâce à la mesure fiscale déplorable que proposent les conservateurs, mais le Canada occupe le deuxième rang pour la période allant de 1972 à 1977. La Belgique vient au premier rang et les États-Unis au troisième.

Les députés d'en face peuvent bien se lancer dans le vif du débat parlementaire, ils peuvent bien essayer de se leurrer, mais, à mon avis, à une époque où un grand nombre de Canadiens s'attendent à voir le Parlement donner le ton et montrer aussi un certain sens des responsabilités, le critique financier de l'opposition officielle est loin de se mettre en valeur ou de faire honneur à son parti et à son pays en essayant de semer l'inquiétude dans tout le pays, en faisant croire que la situation économique est catastrophique.

J'aimerais maintenant aborder certains aspects du budget lui-même monsieur l'Orateur, et rappeler quelques caractéristiques d'autres budgets récents qui ont porté sur la petite entreprise. Selon le dernier orateur, le budget d'hier ne fait rien pour la petite entreprise. Je pense que les dispositions concernant le développement et la hausse de la déduction pour les frais liés à un emploi sont deux aspects appréciables qui intéresseront la petite entreprise. Ils viennent s'ajouter à des mesures récentes visant à relancer la petite entreprise.

En ce qui concerne la réduction de 12 à 9 p. 100 de la taxe fédérale de vente, il ne faudrait pas oublier que de 8,000 à 9,000 membres de l'Association canadienne des manufacturiers sont propriétaires de petites entreprises. Par conséquent la grande majorité des fabricants canadiens tombe dans cette catégorie. Non seulement la réduction de cette taxe stimulera-t-elle la grande industrie, mais elle favorisera certes la prospérité de l'industrie en général dont la petite entreprise est le principal représentant.